

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2015)
Heft: 4

Artikel: Les pellets, concentrés de chaleur et de nature
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pellets, concentrés de chaleur et de nature

Utiliser l'énergie du bois pour chauffer sa maison est une solution totalement neutre au niveau des émissions de CO₂. Parmi les différentes formes de bois entrant en considération, les pellets sont des concentrés de nature. Une technique qui permet de valoriser les restes non traités de l'industrie du bois. Chaque année en Suisse, de plus en plus de propriétaires font le choix de cette énergie renouvelable pour leur habitation.

Plusieurs manières d'utiliser le bois comme source d'énergie combustible existent pour le chauffage des bâtiments. Il est possible de brûler la matière première non modifiée sous forme de bûches, de se servir de plaquettes ou encore de pellets compressés appelés aussi granulés de bois. Ces derniers ont une valeur énergétique très intéressante avec un rendement dépassant parfois 90% selon la qualité, tout en affichant un bilan neutre au niveau du CO₂. «Dans le domaine du bois-énergie, les pellets présentent le meilleur rendement possible», explique Daniel Binggeli, spécialiste du bois à l'Office fédéral de l'énergie. 2 kilogrammes de pellets peuvent remplacer 1 litre de mazout ou 10 kilowattheures. Ces petits cylindres représentent aujourd'hui 20% des chauffages au bois (420 mégawatts de puissance installée en Suisse). Les personnes qui décident de changer leur chauffage au mazout peuvent utiliser la place laissée libre par le réservoir pour stocker des pellets.

Produits en Suisse

Lors de la production de pellets, pour de raisons écologiques, seule de la sciure non traitée peut être utilisée dans le processus. L'amidon végétal est le seul additif qui peut

être ajouté afin d'optimiser le processus de séchage. La sciure provient principalement des scieries. «Depuis quelques années, on observe un changement, souligne Daniel Binggeli. La sciure est destinée en grande partie aux pellets et beaucoup moins à la production de bois aggloméré.» En Suisse, la presque totalité de la sciure est ainsi utilisée.

Chaque année, entre 200 000 et 220 000 tonnes sont pressées en Suisse. Les pellets utilisés proviennent pour 60 à 80% de notre pays, le reste étant importé. «Le taux d'importation varie selon les températures durant l'hiver», précise Martina Caminada, directrice de proPellets.ch.

Une qualité garantie

Tous les producteurs suisses qui sont certifiés avec le label ENplus doivent faire tester leurs produits annuellement. Les exigences sont parfois même plus strictes que les normes ISO (SN EN ISO 17225-2) qui sont en place depuis le mois de juillet 2014. Selon Martina Caminada, il est surtout important que les personnes qui veulent se fournir en pellets fassent attention à la qualité de ceux-ci. Elle conseille les pellets certifiés ENplus et l'approvisionnement régional. (luf)

Des cendres à évacuer

Les pellets ne produisent presque aucune cendre durant la combustion: à peine 5 à 7 kilogrammes par tonne. La présence de métaux lourds dans les cendres interdit une utilisation pour le jardin. Car lorsque les pellets sont brûlés, les minéraux contenus naturellement dans le bois (chrome, cuivre, nickel, zinc) ne s'évaporent pas mais se concentrent dans les cendres. «Dans les pellets, on retrouve les matériaux emmagasinés dans la nature par les arbres et ceux provenant des outils d'usinage du bois (lame des scies)», explique Daniel Binggeli. Il est ainsi conseillé de prendre contact avec un professionnel ou de suivre les directives de sa commune pour l'évacuation des cendres, afin d'éliminer de manière appropriée les résidus et éviter toute contamination des sols.

